DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ – SITE CARRIÈRE RECRUTOP

Date de mise à jour de la déclaration : 03/12/2025

RECRUTOP s'engage à rendre son site internet accessible conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

La présente déclaration d'accessibilité s'applique au **site carrière RECRUTOP**, diffusé via la solution **Magnet – HelloWork**, accessible depuis le site corporate de RECRUTOP et/ou directement via l'URL fournie par HelloWork.

1. Organisation et schéma pluriannuel de mise en accessibilité

1.1. Schéma pluriannuel de mise en accessibilité (horizon 3 ans)

RECRUTOP met en place un **schéma pluriannuel de mise en accessibilité** couvrant une période maximale de trois ans. Ce schéma concerne l'ensemble des supports numériques liés au recrutement et aux ressources humaines, et notamment :

- le **site carrière RECRUTOP** (plateforme Magnet – HelloWork) ;
- les pages de présentation des offres accessibles depuis le site corporate ;
- les principaux outils numériques utilisés dans le cadre du parcours candidat et du suivi des candidatures.

Les objectifs du schéma pluriannuel sont :

- intégrer systématiquement l'accessibilité numérique dans les projets de refonte ou d'évolution du site carrière ;
- améliorer progressivement le niveau de conformité au **RGAA 4.1** ;
- sensibiliser les équipes internes (recrutement, communication, RH, IT) aux bonnes pratiques d'accessibilité ;

- s’assurer que les prestataires et éditeurs de solutions (notamment HelloWork / Magnet) prennent en compte l’accessibilité dans leurs développements.

1.2. Actions déjà réalisées

À la date de la présente déclaration, les actions suivantes ont été engagées :

- réalisation d’un **audit d’accessibilité** du site carrière selon le référentiel **RGAA 4.1**, sur un échantillon représentatif de pages (page d’accueil, liste des offres, fiche offre, pages d’information et pages légales) ;

- prise en compte des résultats de cet audit pour identifier les points de non-conformité et les prioriser ;

- documentation des bonnes pratiques à respecter pour la mise en ligne de contenus (textes, visuels, liens, formulaires) afin de limiter l’introduction de nouvelles non-conformités ;

- intégration de l’accessibilité dans les échanges avec HelloWork en tant que fournisseur de la plateforme Magnet.

1.3. Plan d’actions annuel (exemple : année en cours)

Dans le cadre du schéma pluriannuel, RECRUTOP met en œuvre un **plan d’actions annuel** visant à :

1. **Corriger les non-conformités les plus impactantes** relevées par l’audit, notamment celles susceptibles de bloquer ou gêner fortement la navigation des personnes en situation de handicap (contrastes insuffisants, absence d’alternatives textuelles, problèmes de navigation au clavier, etc.).

2. **Améliorer la structure des pages** : hiérarchisation correcte des titres, cohérence des zones de contenu, clarté des intitulés de liens et boutons.

3. **Renforcer l’accessibilité des formulaires** : labels clairement associés, indications de champs obligatoires, messages d’erreur accessibles, compatibilité avec les technologies d’assistance.

4. **Vérifier la compatibilité avec les lecteurs d’écran et la navigation au clavier**, sur les principaux parcours (recherche d’offre, consultation d’une offre, candidature).

5. **Actualiser la présente déclaration d'accessibilité** en fonction des correctifs apportés et des nouveaux audits éventuels.

2. Résultats de l'évaluation de conformité

Un audit d'accessibilité du site carrière RECRUTOP a été réalisé sur la base du **Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA) version 4.1**.

Cet audit a porté sur un échantillon jugé représentatif du site (page d'accueil, pages de recherche et de résultats, fiche offre, pages légales et d'information), et a été effectué à l'aide :

- de tests manuels,
- de scénarios de navigation au clavier,
- de vérifications avec des lecteurs d'écran,
- de contrôles automatiques pour certains critères.

À la date de la présente déclaration, le site carrière RECRUTOP est **partiellement conforme** au RGAA 4.1.

Les résultats de l'audit mettent en évidence :

- un certain nombre de critères **conformes** (structure générale des pages, lisibilité des contenus principaux, navigation globale) ;
- des critères **non conformes** ou **partiellement conformes**, détaillés ci-après.

3. Contenus et fonctionnalités non accessibles

Les principales non-conformités et limitations d'accessibilité actuellement constatées concernent notamment :

- des **alternatives textuelles manquantes ou insuffisamment pertinentes** pour certaines images ou icônes ;
- des **contrastes de couleur insuffisants** entre certains textes ou éléments d'interface (boutons, liens, placeholders) et leur arrière-plan, rendant la lecture difficile pour

certaines personnes malvoyantes ;

- une **hiérarchisation imparfaite des titres** (sauts de niveaux, titres non structurants) sur certaines pages, compliquant la navigation par titres avec un lecteur d'écran ;

- des **intitulés de liens ou de boutons peu explicites** (par exemple des liens de type "En savoir plus" sans contexte clair), nuisant à la compréhension lorsqu'ils sont lus hors contexte ;

- des **problèmes de navigation au clavier** sur certains composants (focus parfois peu visible, difficulté à sortir de certaines zones interactives, ordre de tabulation peu logique sur certains formulaires ou listes de résultats) ;

- la présence ponctuelle de **messages d'erreur ou de confirmation non restitués correctement** par les technologies d'assistance ;

- l'absence ou l'incomplétude d'**indications de langue** dans le code source pour certains contenus, pouvant perturber la lecture par synthèse vocale.

RECRUTOP s'engage à travailler, en lien avec HelloWork en tant qu'éditeur de la plateforme, à la correction de ces non-conformités.

4. Environnement de test

Les vérifications d'accessibilité ont été réalisées à l'aide, notamment, des environnements et outils suivants :

- **Navigateurs de bureau** : Chrome, Firefox, Edge ;

- **Navigateurs mobiles** : Safari (iOS), Chrome (Android) ;

- **Lecteurs d'écran et technologies d'assistance** : VoiceOver (iOS / macOS), NVDA (Windows), TalkBack (Android) ;

- **Outils de contrôle** : outils de développement intégrés aux navigateurs, vérificateurs de contraste, extensions d'analyse de structure HTML.

5. Droit à la compensation et assistance

Conformément à l'article 11 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005, la personne en situation de handicap a droit à la compensation des conséquences de son handicap, quelles que soient l'origine et la nature de sa déficience.

Si vous ne parvenez pas à accéder à un contenu ou à une fonctionnalité du site carrière RECRUTOP, vous pouvez contacter nos services pour obtenir une **information accessible ou une assistance**.

6. Procédure de contact

Si vous rencontrez une difficulté d'accès à un contenu ou à un service, ou si vous souhaitez signaler un problème d'accessibilité, vous pouvez nous contacter :

RECRUTOP – Accessibilité numérique
Adresse : 141 avenue de Clichy, 75017 Paris, France
Téléphone : 01 40 09 50 80
Adresse e-mail : contact@recrutop.fr

Merci de préciser, dans la mesure du possible :

- la page ou la fonctionnalité concernée ;
- le type d'équipement et de navigateur utilisé ;
- la technologie d'assistance utilisée le cas échéant ;
- la nature de la difficulté rencontrée.

Nous mettrons tout en œuvre pour vous répondre dans un délai raisonnable et, lorsque cela est possible, vous proposer une solution alternative.

7. Voies de recours

Si vous avez signalé à RECRUTOP un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un service et que vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante, vous pouvez exercer un recours auprès du **Défenseur des droits**.

Plusieurs moyens sont possibles :

- en remplissant le formulaire de contact en ligne :
  https://formulaire.defenseurdesdroits.fr

- en contactant un délégué du Défenseur des droits dans votre région ;

- ou par courrier (sans affranchissement) à l'adresse suivante :

Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX 07

8. Mise à jour de la déclaration

La présente déclaration d'accessibilité sera :

- mise à jour en cas d'évolution significative du site carrière RECRUTOP ;

- révisée au minimum tous les trois ans, ou à l'issue d'un nouvel audit d'accessibilité.